

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

					Ca	dre ré	éservé	à l'a	autori	é en	vironnemental	е	
Date de récept		30				Dos	sier c	ompl	let le : 2/12/2	Λ.			N° d'enregistrement :
02	/12/2	20						02	./12/2	.0			2020-10398
	1. Intitulé du projet												
Premier boiseme	nt: rok	oinier f	aux a	cacia									
		2. Ide	ntific	ation	du (	ou de	s) ma	aître(	s) d'o	uvraç	ge ou du (ou d	es) p	oétitionnaire(s)
2.1 Personne phy	ysiqu	е											
Nom Berry									Pré	nom	Raymond		
2.2 Personne mo	rale												
Dénomination o	u rais	on soc	ciale										
Nom, prénom et													
habilitée à représe	enter l	a perso	onne	mora	le	<u> </u>				_			
RCS / SIRET			$\perp$								Forme juridiqu	ue	
				Joig	gnez	à vo	tre d	ema	nde l	l'ann	exe obligato	ire i	n°1
2 Catágorio(s)	opp	liooble	(0)	u tok	logu	doo	مانىيە	ot or	itàros	oppo	vá à Vartiala D	1.12	2.2 du cada da Kanuirannamant at
3. Categorie(s)	арр	псаріє	e(s) a	u lab							ndant du proje		2-2 du code de l'environnement et
N° de catégo	rie et	sous-	caté	gorie									seuils et critères de la catégorie
47C						(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) Premier boisement d'une superficie supérieure à 0.5 ha							
						4. Cai	ractéi	ristiqı	ues ge	énéra	iles du projet		
Doivent être ann	nexée	es au p	rése	nt for	mula	ire les	s pièc	es é	nonce	ées à	la rubrique 8.7	1 du	formulaire
4.1 Nature du pr	,	•	•										
													eur, souhaite boiser ces terres avec du
									•				ccrus de robinier et des parcelles
	voisines. Le boisement de ces deux prairies est effectué dans le cadre du label Bas Carbone. Il permettra de séquestrer du carbone, et à terme de produire du bois qui pourra par exemple être utilisé dans la production de piquets de vigne.												
carbone, et a terr	iic ac	produ	ii e a	u 0015	, qui	pour	и риг ч	CACIII	.p.c c		iise dans la pro	auci	non de piquets de vigne.

4.2 Objectifs du projet
- augmenter la séquestration de carbone sur cette parcelle
- créer un milieu propice à la biodiversité
- à terme, production de bois (piquets de vigne, bois de chauffage, bois d'oeuvre)
a terms, production actions (propagation actions are characters)
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase travaux
- passage du rouleau landais ou cover crop
- labour en bande et disquage du labour
- mise en place des plants (1250 plants par ha)
- entretien plantation dans les premières années pour limiter la concurrence herbacée et assurer le bon développement des
arbres
- répulsif contre le gibier
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Après plantation:
- entretien plantation dans les premières années: concurrence herbacée
- éclaircies à prévoir durant la vie du peuplement afin de réduire la densité (en suivant l'itinéraire sylvicole préconnisé).
- récolte finale à 25 ans ou plus tard en fonction des objectifs sylvicoles envisagés

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?  La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).										
Label Bas Carbone- méthode boisement										
4.5. Dimonsions et caractéristiques du projet et superficie alchale de l'apération, prégieur les unités de mesure utilisées										
4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées  Grandeurs caractéristiques  Valeur(s)										
Boisement d'un seul tenant		environs 1,6 ha								
4.6 Localisation du projet										
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup> Long. <u>0</u> <u>0</u>	° <u>0</u> <u>2</u> ' <u>2</u> <u>0</u> " <u>W</u> Lat. <u>4</u> <u>4</u> ° <u>5</u> <u>7</u> ' <u>2</u> <u>4</u> " <u>N</u>								
Commune: Tayac, Gironde (33570)	Pour les catégories 5° a), 6° a), b)									
2 îlots:	et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,									
- parcelles AH 333 et AH 334 - parcelle AH 312	38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de									
- parcelle Al 1312	l'environnement :									
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	°'" Lat°'"								
	Point d'arrivée : Long Communes traversées :	°'_" Lat°'"_								
	Communes traversees.									
J	oignez à votre demande les annexes n° 2	<sup>2</sup> à 6								
4.7 S'agit-il d'une modification/extens	ion d'une installation ou d'un ouvrage existant	? Oui Non X								
4.7.1 Si oui, cette installation ou	ı cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une éval	uation Oui Non								
environnementale?										
4.7.2 Si oui, décrivez sommairemer	nt les									
différentes composantes de votre	projet et									
indiquez à quelle date il a été auto	orise ?									

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		×	

# 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

## 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

·	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ?  Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
Possauraas	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		×	
Milieu naturel			X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×		Actuellement il s'agit de deux prairies abandonnées. Il y a donc conversion de terre agricole en terre forestière.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?			Un plantation forestière est potentiellement soumise à des risques sanitaires (vent, sécheresse, insectes xylophages, ravageurs, gibiers, etc). Le choix d'essences adaptées à la station, l'entretien de la plantation et la mise en place de protections contre le gibier devraient permettre de limiter ces risques d'échec de la plantation.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×		Trafic très limité dans sa phase de travaux et lors des travaux très ponctuels d'exploitation. Le trafic reste inférieur à l'entretien d'une prairie.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	Les machines utilisées sont comparables à celles utilisées dans le milieu agricole. Les nuisances sonores sont faibles compte tenu de la fréquence faible des travaux forestiers.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	Non, au contraire, la croissance des arbre séquestre du CO2, gaz à effet de serre. D'où la labelisation Bas Carbone
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×	
	Engendre-t-il des effluents ?	×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	

				Les parcelles sont entourées de bois. Le boisement n'aura donc aucune
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et		$\times$	incidence sur le paysage.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme,	X		Le boisement constitue un changement de nature du sol, mais c'est un souhait du propriétaire.
(2) in sid	aménagements), notamment l'usage du sol?	£	/ 4	
approuvés	ences du projet identi 5 ? Non X Si oui, décriv			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
6.3 Les incide	ences du projet identifi Non X Si oui, décri			ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):
-travail du sol en bandes plutôt qu'en plein
-

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet pourrait être dispensé d'évaluation environnementale car:

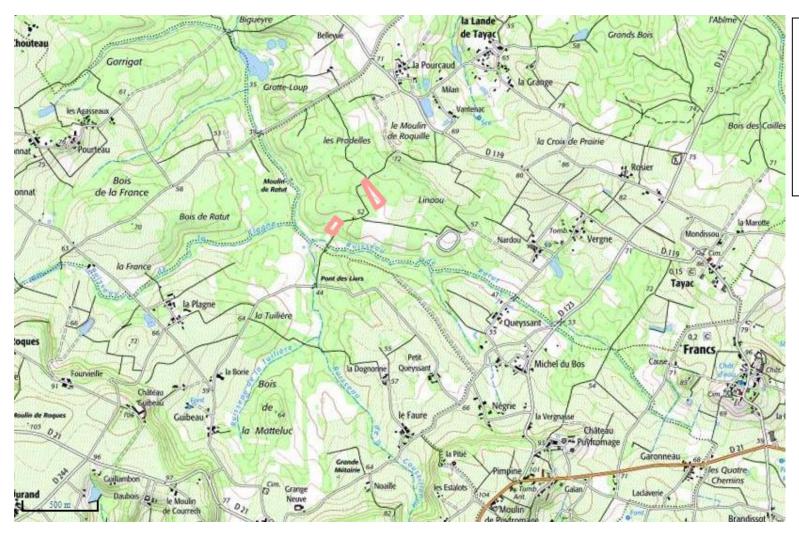
- ce projet (travaux inclus) est conforme aux recommandations formulées pour les boisements dans ce type de milieu
- la sylviculture envisagée offre une alternative à l'abandon des terres
- impact environnemental positif avec la séquestration de carbone dans la biomasse et le sol
- impact environnemental positif avec création d'une forêt de feuillus, propice à la biodiversité
- le projet ne compromet pas le potentiel écologique et agronomique des parcelles concernées

#### 8. Annexes 8.1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » non publié ; |X|Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises Xde vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le 3 paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), |X|7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux $5^\circ$ a), $6^\circ$ a), b) et c), $7^\circ$ a), b), $9^\circ$ a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et |X|complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent								
	Objet							
	9. Engagement et sig	nature						
Je certifie sı	ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X						
Fait à	Tayac	le, 01/12/2020						
Signature	33-4							

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

# Annexe 2 – Dossier monsieur BERRY (Tayac)



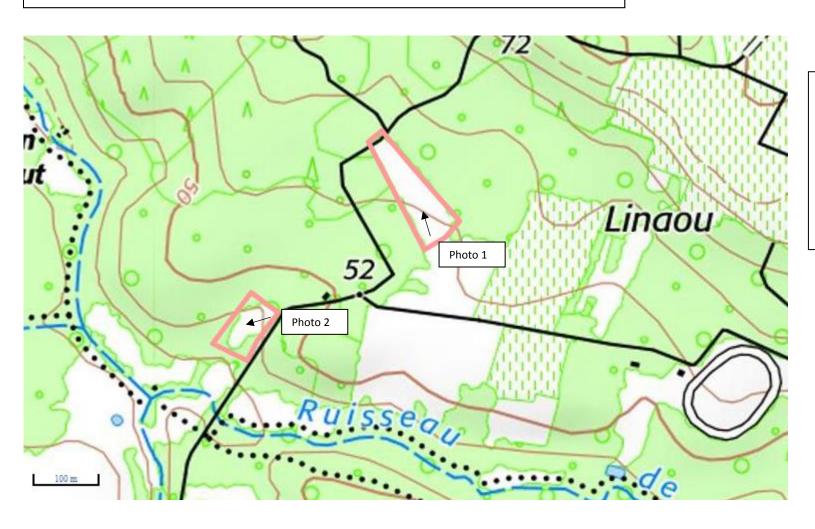
#### Plan IGN

#### Deux îlots:

- parcelles AH 333 et AH 334
- parcelles AH 312

Etat actuel: prairie

# Annexe 3 – Dossier monsieur BERRY (Tayac)



## Plan IGN

Deux îlots :

- parcelles AH 333 et AH 334

- parcelles AH 312

Etat actuel : prairie



Photo 1: parcelles AH 333 et AH 334



Photo 2 : parcelle AH 312

# Annexe 4 – Dossier monsieur BERRY (Tayac)



## Cadastre

## Deux îlots :

- parcelles AH 333 et AH 334

- parcelles AH 312

Etat actuel : prairie

# Annexe 5 – Dossier monsieur BERRY (Tayac)



Photo satellite 2018

Deux îlots :

- parcelles AH 333 et AH 334

- parcelles AH 312

Etat actuel : prairie